



La convoitise des compagnies minières menace les peuples isolés

Par [Maurício Angelo](#)

Mondialisation.ca, 17 février 2020

[Observatório da Mineração](#) 21 janvier 0200

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Économie](#), [Transnationales](#)

Face à la complaisance du gouvernement, des sociétés déposent 4 000 demandes d'exploitation de terres indigènes – dont 71 concernant des peuples sans contact avec la « civilisation ». La FUNAI assouplit les contrôles, favorise l'exploitation minière illégale et la contamination par contact avec les Blancs.

Les données de [l'Institut socio-environnemental \(ISA\)](#) et de l'Agence nationale des mines révèlent, pour la première fois, l'extension des projets miniers focalisés sur les populations indigènes isolées.

Actuellement, 3 773 ordonnances d'exploitation minière concernent 31 terres indigènes et 17 unités de conservation qui comptent 71 registres de peuples indigènes isolés dans leur périmètre. Parmi ceux-ci, il y a 7 dossiers confirmés, 17 en cours d'étude et 47 autres comportant des informations. Pour aggraver les choses, cinq de ces cas concernent des peuples qui se trouvent en dehors des zones protégées. La grande majorité de ces ordonnances, 3053, ont trait à la recherche.

Au total, l'ISA a déjà catalogué 120 registres de peuples isolés en Amazonie, répartis sur 86 territoires. 28 ont vu leur présence confirmée et 92 autres sont encore à l'étude et en cours de qualification par la Fondation nationale de l'indien (FUNAI).

En d'autres termes, l'exploitation minière menace plus de la moitié de tous les registres des peuples indigènes isolés de l'Amazonie à ce jour. Cette population est considérée à juste titre comme l'une des plus vulnérables.

Elle aggrave le fait que 10 terres indigènes sur lesquelles vivent des peuples isolés seront laissées sans supervision de fonctionnaires après le départ de la FUNAI, comme l'a montré le journal O Globo.

Dans la pratique, cela ouvre encore plus la voie à l'exploitation illégale des minerais et aux invasions massives. Le rapport du Conseil Missionnaire pour les Indigènes (CIMI) a enregistré 160 invasions rien que l'année dernière, soit une augmentation substantielle par rapport aux 111 de 2018, clair reflet de la politique de Jair Bolsonaro et de l'absence d'action du ministre de la Justice Sergio Moro qui pourrait empêcher ces invasions.

Dans le cadre du projet de loi élaboré depuis son arrivée au pouvoir, Bolsonaro entend libérer largement l'exploitation des terres indigènes pour l'industrie minière, pétrolière, gazière, hydroélectrique, l'élevage de bétail et autres. Les populations indigènes n'auront pas de droit de veto.

Dans ce projet de loi, Bolsonaro a ignoré deux recommandations de la FUNAI qui opposait son veto à l'exploitation des ressources sur les terres indigènes sur lesquelles vivent des peuples isolés. Le gouvernement fédéral donne donc le signal d'une « libéralisation générale », outrepassant la Constitution et les traités internationaux signés par le Brésil.

Pour Antonio Oviedo, chercheur à l'ISA, le Brésil commence à voir des indicateurs très clairs de l'impact des politiques du gouvernement fédéral un an après l'entrée en fonction du Bolsonaro. « Lorsqu'il fait des déclarations contre les agences environnementales chargées de l'inspection, les données sur la déforestation augmentent automatiquement au cours du même mois. En ce qui concerne les peuples isolés, il y a un ensemble de terres qui sont clairement ciblées dans cette escalade d'invasions ».

Oviedo ajoute un autre fait inédit qui fera partie d'un rapport de l'ISA à paraître prochainement : alors que la déforestation en Amazonie a augmenté de 25% en moyenne et que celle des terres indigènes a augmenté de 80%, le record de déforestation dans les zones où vivent des peuples isolés a augmenté de 114% en 2019 par rapport à 2018. Par rapport à 2017, cette augmentation passe à 364 %.

« La déforestation est un indicateur clair de l'impact des politiques. Et les peuples isolés subissent des pressions et des menaces encore plus grandes. Vous avez une politique d'affaiblissement de la coordination des peuples isolés à la FUNAI, avec la fermeture des bases d'inspection en Terres Indigènes Yanomami et Vale do Javari, par exemple, ce qui crée une situation très préoccupante », dit Oviedo.

En ce qui concerne les projets transmis par le gouvernement, le chercheur de l'ISA rappelle que le démantèlement de la FUNAI et la paralysie des démarcations empêchent les personnes qualifiées de discuter des projets avec les organisations indigènes de ces territoires ou d'améliorer les systèmes de protection et d'inspection sur ces terres.

« Les peuples ont le protocole de consultation qui détaille comment ils doivent être consultés afin de pouvoir comprendre le projet, discuter et prendre une décision. Souvent, le gouvernement pense que cela peut être résolu en deux heures de réunion », critique-t-il.



La Terre Indigène Yanomami est la plus menacée

Ce n'est pas un hasard si les peuples indigènes vivant isolés en Terre Indigène (TI) Yanomami sont les plus touchés. Cette TI est l'une des régions du Brésil où l'incidence des ordonnances minières est la plus élevée et près de la moitié de son territoire est requis dans des processus de ce type, ce qui peut affecter directement les sept occurrences d'isolats qui y sont enregistrées.

La TI Yanomami souffre depuis de nombreuses années de l'exploitation minière illégale et de la contamination de son territoire au mercure. L'année dernière, les Yanomami ont dénoncé l'invasion de la TI par plus de 10 000 garimpeiros et ont demandé l'aide du gouvernement fédéral. Il s'agit de la plus importante invasion enregistrée depuis la démarcation des terres en 1992.

La situation traîne depuis des décennies. On estime qu'environ 20% de la population Yanomami, du côté brésilien, est morte de maladies apportées par les orpailleurs durant la ruée vers l'or de la fin des années 1980 au début des années 1990. Romero Jucá, président de la FUNAI à l'époque, et José Sarney, sont parmi les responsables de cette situation. Jucá est également l'auteur d'un projet de loi des années 1990 visant à libérer l'exploration des terres indigènes, qui sert de base à la transaction actuelle du gouvernement.

Qu'il s'agisse d'exploitation minière illégale ou officiellement approuvée, les Yanomami se sont systématiquement opposés à l'exploitation sur leur territoire. « L'orpaillage n'apporte aucun avantage à qui que ce soit. Elle n'apporte que maladies et dégradation de l'environnement. Il n'y a aucun argent qui soit qui puisse acheter notre forêt, les rivières et les vies de notre peuple », a déclaré Davi Kopenawa, président de la Hutukara (Association Yanomami).

Cette situation entraîne un risque imminent de contact avec des peuples indigènes isolés.

Trois pistes d'atterrissage pour les avions d'orpailleurs et trois zones d'exploitation illégale ont été découvertes dans les zones de circulation de ces groupes, particulièrement vulnérables aux maladies apportées par l'homme blanc. Aujourd'hui, la TI Yanomami abrite sept registres de peuples en isolement volontaire, selon les données de la FUNAI, uniquement dans la partie brésilienne du territoire.

Fin 2018, l'armée a désactivé deux de ses bases dans les régions des rivières Mucajaí et Uraricoera, qui constituent les principaux passages utilisés par les orpailleurs pour accéder à la zone. Depuis lors, le nombre d'envahisseurs a explosé – notamment avec la reconstruction d'un campement sur la TI dans la région appelée Tatuzaõ do Mutum.

Fin 2019, le Forum des dirigeants Yanomami et Ye'kwana a publié une lettre adressée aux principales autorités du pouvoir exécutif et judiciaire brésilien. Le document affirme clairement que les gens ne veulent pas de mines et d'exploitations minières sur leur territoire.

[Traduction du MANIFESTE DE PIARAÇU – Sommet de leaders amazoniens par l'Observatoire de la démocratie brésilienne – Autres Brésils](#)

« Nous voulons que le gouvernement remplisse son devoir de protéger notre terre. Nous voulons que le gouvernement retire les orpailleurs qui se trouvent sur nos terres et empêche les autres orpailleurs d'y entrer. Nous connaissons nos droits. Nous avons déjà fait de nombreuses dénonciations et nous sommes en colère parce que l'orpaillage continue au sein de nos communautés. Nous voulons qu'une action soit entreprise. Nos grands-parents et nos oncles sont morts à cause des orpailleurs. Nous ne voulons pas répéter cette histoire de massacre », dit le texte.

Parmi les dizaines de terres indigènes, sur lesquelles vivent des peuples isolés, ciblées par les entreprises, on trouve les TI Arariboia au Maranhão, Uru-Eu-Wau-Wau à Rondônia, Waimiri Atroari en Amazonas et Roraima, Piripkura au Mato Grosso et plusieurs au Pará, comme Baú, Xikrin, Kayapó, Munduruku et Menkragnoti, entre autres [1].

Le mouvement indigène s'est développé en articulation. Récemment, le cacique Raoni a réuni cinq jours durant environ 600 indigènes de 45 groupes ethniques différents dans le village de Kayapó, près du fleuve Xingu, pour défendre l'union du mouvement indigène contre la politique de Bolsonaro. Le projet de loi qui libère l'exploitation minière y a été rejeté en bloc.

« Nous n'acceptons pas l'exploitation minière, les mines et la mise en location de nos terres. Nous n'acceptons pas les bûcherons, les pêcheurs illégaux, les barrages hydroélectriques. Nous sommes contre tout ce qui détruit nos forêts et nos rivières. Nous écrivons ce document comme un cri, afin que nous, peuples indigènes, puissions être entendus par les trois pouvoirs de la République, par la société et par la communauté internationale », dit le document. Baptisé « [Manifeste de Piaracu](#) », le texte dénonce le projet de « génocide, d'ethnocide et d'écocide » en cours au sein du gouvernement brésilien.

Les Anglo-Américains Silvana, Vale et Tanagra Mineração sont en tête de liste

413 entreprises et particuliers sont répertoriés dans les ordonnances affectant les peuples indigènes isolés. Mais en fait, 10 entreprises concentrent à elles seules près de la moitié des demandes, Silvana Mining en tête avec 626, Vale avec 190 et Tanagra Mining avec 141. Le cas de Vale, qui va au-delà des isolats, a été récemment détaillé ici à l'Observatoire.

Silvana Mining, originaire du Mato Grosso, est contrôlée par la Mineração Santa Elina, qui opère à Rondônia. En 2004, par exemple, Santa Elina a été citée comme l'une des parties impliquées dans la contrebande de diamants dans le cadre d'accords louches avec des sociétés canadiennes dans l'État de Rondônia. Récemment, en 2018, Santa Elina a annoncé un important projet d'extraction de zinc à Novo Brasilândia D'Oeste.

Le communiqué de la société mentionne fièrement que le projet DM1, comme il est appelé, « est le résultat de dix années d'investissement dans la recherche géologique de la région et qu'il constitue sans doute l'une des plus importantes découvertes de minerais au Brésil ces dernières années. L'extraction doit commencer début 2020, maintenant.

Maurício Angelo

Article original en portugais : Povos indígenas isolados estão ameaçados por quase 4 mil requerimentos minerários, [Observatório da Mineração](#), le 21 janvier 2020.

Traduction pour [Autres Brésils](#) de Philippe Aldon. Relecture de Du Duffles.

Photo en vedette : « Terres Indigènes » (TI) Yanomami, est l'une des terres protégées du Brésil où le nombre de mines est le plus élevé, compte sept cas de populations isolées vivant à ses frontières. Photo : Rogério Assis/ISA.

La source originale de cet article est [Observatório da Mineração](#)

Copyright © [Maurício Angelo](#), [Observatório da Mineração](#), 2020

Articles Par : [Maurício Angelo](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca